

PROFIL DE POSTE



Pôle CENTRE

INFIRMER	PRP-GRH-508 Version 01
	Date d'application : 05/05/2015

Rédaction : B. AGOSTINI Cadre Supérieur de Santé	Vérification : A. BOURQUIN Cadre Supérieur de Santé	Validation : V. BERICHEL Coordonnateur Général des Soins
---	--	---

1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	INFIRMIER
Emploi	INFIRMIER DE NUIT
Métier	INFIRMIER DE NUIT
% Temps	100 %

2. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'IDE est placé sous l'autorité directe du cadre de santé qui coordonne les soins et l'activité de l'unité. Il collabore, dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l'équipe pluri professionnelle, ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de la prise en soins. Il est rattaché à la filière paramédicale soignante et relève de sa hiérarchie : cadre supérieur de santé, assistant du chef de pôle et directeur des soins.

3. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- 21H45 / 6H45
- Cycle hebdomadaire de 32H30
- Roulement en 4X4 selon un cycle de 6 semaines

4. AFFECTATION

POLE	CENTRE
Structure interne	G31
Unité de soins	Henry EY
Unité fonctionnelle	1750

L'équipe de nuit est composée de 3 ETP IDE et 2 ETP ASD.

Chaque nuit, présence de deux soignants minimum dont au moins un infirmier.

Une semaine d'intégration dans l'unité d'affectation avant prise de poste de nuit

Une semaine de jour peut annuellement être intégrée au planning à la demande de l'agent ou du cadre de santé

Possibilité d'intervenir dans toutes les unités du Pôle, de l'établissement.

Après 3 années d'exercice de nuit, le projet professionnel est réinterrogé.

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

L'unité d'hospitalisation Henry EY est situé Bâtiment 417 RDC.

Elle accueille les patients du 3^{ème}, 6^{ème} et 8^{ème} arrondissement de Lyon.



INFIRMER

PRP-GRH-508
Version 01

Date d'application :
05/05/2015

Pôle CENTRE

Elle comporte 24 Lits, 1 chambre de soins intensifs (ESPI) 1 chambre d'apaisement et un lit séquentiel.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L'IDE réalise, dans le respect des règles professionnelles, des soins préventifs, curatifs ou palliatifs de nature technique, relationnelle ou éducative en tenant compte de l'évolution des sciences et des techniques. Son action vise à maintenir, restaurer et promouvoir la santé et l'autonomie de la personne dans ses composantes psychologique, sociale, économique et culturelle. Les soins infirmiers sont dispensés soit sur prescription médicale, soit dans le cadre du rôle propre.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

- Assurer l'exécution des soins relevant du rôle propre infirmier : chimiothérapiques, somatiques, psychothérapiques
- Mettre en place les traitements prescrits`
- Surveiller l'évolution des personnes et évaluer leur comportement
- Permettre aux personnes hospitalisées de retrouver la plus grande autonomie possible au regard de leur pathologie en utilisant l'éventail d'outils thérapeutiques du Pôle
- Conduire des entretiens infirmiers
- Contribuer à garantir la pérennité du cadre des soins
- Organiser son travail en collaboration avec les ASD, sous sa responsabilité et dans le respect de leur champ de qualification
- Participer aux réunions cliniques et institutionnelles
- Assurer la tenue des dossiers
- Participer à l'organisation logistique nécessaire au bon déroulement des soins
- Participer activement à l'encadrement pédagogique des étudiants infirmiers

• ACTIVITES SPECIFIQUES

Au sein d'une équipe restreinte, un véritable binôme est constitué par l'infirmier et l'aide soignant sur l'ensemble du poste de travail ; les soins et les surveillances sont assurés ensemble pour la sécurité des patients et des professionnels.

Tout au long de la nuit le binôme veille au bon déroulement du sommeil des patients, évalue la qualité de son sommeil.

L'infirmier participe au dispositif de sécurité mis en place sur l'établissement : DAU

Il s'agit de :

- Garantir le confort et la sécurité des patients
- Veiller au bon déroulement du sommeil des patients
- Évaluer la qualité du sommeil des patients
- Participer au dispositif de sécurité mis en place sur l'établissement (DAU)
- Assoir son professionnalisme en adaptant les prises en soin de manière individualisée
- Adapter son attitude professionnelle par une distance adéquate dans la prise en charge des patients en crise



Pôle CENTRE

INFIRMER	PRP-GRH-508 Version 01
	Date d'application : 05/05/2015

8. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Faire preuve d'engagement professionnel, tant au niveau des soins qu'au niveau institutionnel
- Être organisé et prioriser les actions en collaboration avec l'infirmier
- Savoir travailler au sein d'une équipe restreinte : partage de l'information
- Faire preuve de disponibilité et de solidarité pour garantir la continuité et la sécurité des soins : travail posté, remplacements, aide institutionnelle
- Participer à la surveillance des fonctions vitales et savoir discerner le caractère urgent d'une situation de soins pour alerter les ressources institutionnelles nécessaires.
- Connaître et appliquer les procédures
- S'adapter au rythme du travail de nuit
- Être assidu et ponctuel
- Faire preuve de dynamisme et de curiosité professionnelle
- S'inscrire dans un processus de formation continue

8.1. Formation souhaitée

- APIC
- Urgences vitales
- Informatique

8.2. Connaissances spécifiques attendues

- Connaissances élémentaires en santé mentale
- Connaissance de la loi du 5 juillet 2011 et des différentes modalités d'hospitalisation
- Sensibilisation aux rythmes du sommeil et ses troubles

Conformément à la législation en vigueur :

- **L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires**
- **L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel**